



section académique de Lille

Lettre mensuelle d'informations des LP, SEP, SEGPA et EREA

AU SOMMAIRE EN OCTOBRE 2018 :

L'éditorial du secrétaire académique.....	1
Réforme de la voie pro : les actions du SNETAA-FO	2
Les enjeux des élections professionnelles de décembre 2018.....	3
Création de votre espace électeur	3
Bilan de la rencontre avec Madame la Rectrice	4
Stages de formation syndicale sur les retraites.....	5
Les classes passerelles en BTS.....	5
Profession de foi du SNETAA-FO pour les élections de 2018.....	annexe
Affiche SNETAA-FO pour les élections de 2018	annexe

L'éditorial du secrétaire académique, Ali BEN YAHIA

Les négociations menées par le SNETAA-FO depuis le début de la réforme de la voie professionnelle vont permettre d'éviter le pire au niveau des suppressions de postes et le quasi-maintien des DHG. Cela se verra dans les grilles horaires qui vont bientôt être votées au Conseil Supérieur de l'Éducation.

Le SNETAA-FO s'est comporté en organisation syndicale responsable en continuant le dialogue. Mais il est toujours vent debout contre l'apprentissage, la mixité des publics et des parcours, la fusion de certains Bac Pro et la réduction des places en Bac Pro GA, la dégradation des conditions de travail...

Continuer la lutte, c'est voter et faire voter SNETAA-FO aux élections professionnelles de décembre 2018 !



section académique de Lille

Réforme de la voie pro : l'action du SNETAA-FO

Le SNETAA-FO n'a pas voulu cette réforme. Il en dénonce les grandes lignes : apprentissage en LP, mixité des publics, campus de métiers, fusion de Bac Pro, mise à mal du Bac Pro GA... Mais sa préoccupation essentielle demeure le maintien des postes et l'établissement de bonnes conditions de travail des PLP.

C'est pour cette raison qu'il a refusé de rompre le dialogue avec le ministère avant d'avoir négocié tout ce qui pouvait l'être.

Les négociations sur les grilles horaires ont permis des avancées importantes et ainsi le maintien de postes. Si ces nouvelles grilles horaires enseignantes engendrent des changements non négligeables pour la rentrée prochaine, elles ne modifient que très peu le volume horaire des DHG par rapport à cette année, permettant ainsi des dédoublements plus nombreux, notamment en enseignement général.

Reste à connaître les nouveaux programmes qui vont accompagner ses grilles horaires pour mesurer la portée de la réforme sur nos conditions de travail et la réussite de nos élèves. Nous serons fixés lors du premier semestre 2019.

Depuis le début de la mise en place de cette réforme, le SNETAA-FO se bat dans les commissions professionnelles consultatives pour que la seconde Bac Pro ne se transforme pas en seconde générale. Ainsi, nous avons obtenu que les semaines de périodes de formation en milieu professionnel soient maintenues.

Au SNETAA-FO, ni syndicalisme de refus, ni syndicalisme d'accompagnement !



section académique de Lille

Les enjeux des élections professionnelles de décembre 2018

Ils sont clairs : porter les revendications des PLP, CPE, contractuels qui travaillent en LP, SEP, SEGPA, EREA et défendre ces personnels mais aussi les intérêts des élèves qui pour beaucoup sont issus des catégories sociales défavorisées.

Cela ne peut se faire qu'avec un syndicat présent ou représenté dans les différentes instances, déclinées aux niveaux ministériel et académique.

Il faudra donc voter et faire voter SNETAA-FO et FNEC-FP-FO aux différents comités techniques (qui s'occupent des sujets d'intérêts collectifs) et aux différentes commissions paritaires ou commissions consultatives (qui s'occupent des intérêts individuels des agents).

Création de votre espace électeur

Chaque électeur va recevoir au moins quinze jours avant le premier jour du scrutin une notice d'information détaillée sur le déroulement des opérations électorales et un moyen d'authentification lui permettant de participer au scrutin. Ce moyen d'authentification lui est transmis **sur sa boîte aux lettres professionnelle** selon des modalités garantissant la confidentialité.

L'identifiant de vote reçu (entre le 5 et le 13 novembre 2018) et le mot de passe créé par l'électeur (à partir du 11 octobre 2018) constituent les 2 éléments d'authentification indispensables pour exprimer vos votes.

C'est le moment de faire du tri dans votre boîte aux lettres professionnelle !



section académique de Lille

Bilan de la rencontre avec Madame la Rectrice

Les syndicats de la FNEC-FP FO, dont le SNETAA, ont été reçus pendant 1H30.

La fusion des académies a été confirmée même si rien n'est pour l'instant engagé. À partir de 2022, les mutations intra-académiques se feront sur les cinq départements des Hauts de France.

Le PPCR et son arbitraire ont été dénoncés avec force par tous les syndicats. Les recours seront étudiés en janvier prochain et un groupe de travail sera mis en place pour la campagne 2018-2019. Il a été reconnu par l'administration que la mise en place du PPCR était perfectible pour atteindre son but : rétablir les équilibres de carrières entre l'hommes et les femmes. Pour le SNETAA, cela ne peut se faire dans l'arbitraire comme lors de la dernière campagne de promotions !

Il a été demandé aux services du rectorat de bien vouloir transmettre tous les documents des CAPA aux syndicats pour une meilleure défense des collègues. La demande a été... entendue.

Le SNETAA a évoqué ses inquiétudes sur le devenir de l'enseignement professionnel et la dégradation de nos conditions de travail. Nos mandats ont été rappelés aux responsables du rectorat. Ils ont répondu par *réforme de la voie professionnelle* et *voyez avec le ministère*.

Rien que nous ne savions ne nous a donc été dit. Les combats contre le PPCR, les mauvaises conditions de travail, les dange-

Nous sommes PLP !

Nous votons





section académique de Lille

Stages de formation syndicale sur les retraites

Notre référent retraite, Jacques CRÉTEL, a mis en place, pour les actifs qui souhaitent préparer leur retraite, deux stages de formation syndicale.

Le premier, le 08 novembre 2018, au lycée Montebello de Lille.

Le second, le 22 novembre 2018, au lycée André Malraux de Béthune.

Attention, pour y participer, vous devez déposer votre demande au moins un mois avant.

Plus d'information sur le site www.snetaa.lille.free.fr .

Les classes passerelles en BTS

La [circulaire n°2018-089](#) sur les classes passerelles est sortie le 18 juillet 2018.

L'objectif annoncé de ces classes destinées aux bacheliers professionnels de l'année, est d'augmenter les taux de passage de première en seconde année de BTS et de limiter le décrochage au cours de la première année de BTS.

Il n'y en aura que très peu : deux, trois ou quatre, éventuellement plus si l'offre de spécialités des BTS est étoffée.

De plus, comme la circulaire précise qu'un tutorat doit être mis en place entre les élèves des classes passerelles et ceux de BTS, le dispositif semble exclure les lycées qui n'ont pas de BTS.

L'affectation en BTS pourra se faire au cours de l'année de classe passerelle.



**JE VOTE
SNETAA-FO !**

**pour d'autres conditions
de travail**

**pour des dédoublements
de toutes les classes y
compris en enseignement
général**

**pour le respect du discipli-
naire et des enseigne-
ments professionnels**

**pour une revalorisation
immédiate de nos salaires**

**pour la défense du statut
de PLP**

**contre toutes les violences
scolaires**

JE FORME À DES MÉTIERS
À DES DIPLÔMES NATIONAUX
RECONNUS DE TOUS

J'ASSURE QUALITÉ
EXCELLENCE
& SAVOIR-FAIRE

JE FORME DES
CITOYENS

JE défends les lycées
professionnels et les
formations initiales.

JE RÉENCHANTE L'AVENIR DE
700 000 JEUNES CHAQUE
ANNÉE

J'INNOVE POUR LES
FORMATIONS DE DEMAIN

**Nous sommes
Professeurs
de Lycée
Professionnel !**

Nous votons

metaa
FO

#JESUISPLP

WWW.SNETAA.ORG

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ACTION AUTONOME FORCE OUVRIÈRE | 24 RUE D' AUMALE 75009 PARIS - TEL.: 01 53 58 00 30